

### LE CONSEIL D'ECOLE

Le conseil d'école maternelle Renan s'est tenu le vendredi 26 mars à 18 heures en présence de l'équipe enseignante, des représentants de la Mairie et des associations de parents d'élèves : APELGC et FCPE.

#### Les points majeurs :

**Les effectifs** attendus à la rentrée scolaire 2010/2011 sont actuellement les suivants

108 enfants en classe de petites sections

99 enfants en classe de moyennes sections

81 enfants en classe de grandes sections

soit un total de 288 enfants .

Monsieur le Directeur et les parents d'élèves soulignent que l'on approche le nombre maximum de 300 élèves pouvant être accueillis dans l'école maternelle Renan.

**Concernant les travaux à mener**, les services de la mairie sont passés pour étudier la réfection des classes 5, 6 et du dortoir endommagé l'an passé par une inondation. Les travaux seront faits pendant les vacances à due concurrence de l'enveloppe d'indemnisation versée par les assurances.

Les autres travaux retenus sont axés sur le thème de la sécurité : réfection des installations électriques, mise en place d'un châssis de désenfumage, ventilation de la salle informatique.

Les institutrices et parents d'élèves soulignent l'urgence qu'il y a à intervenir pour la réfection du mur du fond de la classe 3 car le plâtre tombe et le mur est gorgé d'humidité. La mairie prend note de cette demande et avertira les services concernés. Il est aussi demandé la pose de stores intérieurs dans cette classe située au fond de la cour pour la rentrée 2010.

S'agissant du remplacement des dames de services, Madame Raimbault rappelle le principe des 2 jours de délai de carence. Par ailleurs, les nombreuses absences des dames de services constatées cet hiver pour l'école maternelle Renan, mais aussi dans les autres écoles a conduit la mairie à mettre à l'étude un renforcement des équipes « volantes » qui passeront de 3 à 6 personnes pour le trimestre d'hiver 2010.

**La cantine accueille jusqu'à 215 enfants au déjeuner**, soit une fréquentation sans cesse en hausse. Rappelons qu'un appel d'offre est en cours pour un nouveau prestataire à la rentrée 2010/2011. Le cahier des charges prévoit de lourdes pénalités en vue de trouver un prestataire de restauration collective qui garantit une qualité constante au tout au long du contrat de 3 ans.

Enfin, notons que la demande de voir installer **un parking à deux roues**, digne de ce nom, sur la place située face à l'école maternelle, a été transmise aux services de la mairie en charge de ce type d'aménagements !

### LA VIE DE L'ECOLE

Le projet de vie sur les règles de bonne conduite à l'école prend forme. Depuis la semaine passée, sont exposées dans les couloirs de l'école, des affiches faites avec les enfants, qui rappellent et illustrent ces règles. Les classes vont aller les voir chacune leur tour, les commenteront et les enseignants rappelleront aux enfants les bonnes tenues à adopter pour chaque situation.

Un numéro « hors série » du journal de l'école sera prochainement publié, il reprendra les règles de l'école. Les parents pourront ainsi les lire et les partager avec leurs enfants.

Sorties scolaires : le 8 avril 2010, les moyennes sections 5 et 6 se rendront au musée Dapper ( Art Africain situé dans le 16<sup>ème</sup> arrdt de Paris) puis feront une promenade en bateau-mouche et iront voir la tour Eiffel.

Le 3 mai les petites sections 1.2.3 et la classe 4 se rendront à La Villette pour participer à plusieurs ateliers ( vent ; pain d'épice, etc...).

Le 20 mai les grandes sections se rendront au Parc du grand Samara à côté d'Amiens ( parc thématique sur la pré-histoire) .

Eveil musical : les ateliers animés par Arièle Manjour d'Action Musicale se poursuivent tous les 15 jours pour les élèves de grandes sections.

Le vendredi 16 avril, au matin, les enfants chanteront en chorale devant les parents, invités à venir les écouter.

#### Fête de l'école :

Elle aura lieu **le samedi 12 juin 2010** sur le thème d'une exposition des travaux d'enfants.

**Les parents sont chaleureusement invités à participer notamment pour la tenue de la buvette qui, rappelons-le, est un des moyens de financer la coopérative de l'école.**

**Merci d'avance !!!**

### PROGRAMME D'AIDE A LA LECTURE : PAL Ensemble mobilisons-nous....

Le Conseil général des Hauts de Seine ayant décidé de ne plus financer le Programme d'Aide à la Lecture (PAL) destiné depuis plus de 20 ans aux enfants en grandes difficultés de la maternelle au CM2, les enseignants des différents groupes scolaires de la Garenne-Colombes et les associations de parents, ont décidé de se mobiliser via une pétition demandant le maintien des subventions adéquates. Une pétition version Papier est à votre disposition dans le hall de l'école, mais pour aller plus loin encore, l'APELGC a mis sur son site une version électronique : un simple clic pour se mobiliser

<http://www.apelgc.org/spip.php?article95>

La suppression du PAL concerne tout le dépt 92, puisque financé jusqu'à maintenant par le CG92. Notons, sur La Garenne-Colombes, que Mme Raimbault en charge des affaires scolaires, nous a annoncé que la Mairie réfléchissait au remplacement par un dispositif spécifique pris en charge par la commune.

Toute l'équipe de l'APELGC est à votre écoute et votre disposition.